

**Comité de maintien de l'ARDT - COUAC - CGT Spectacle - Sud Culture  
Coordination intermittents et précaires MP - Synavi MP**

Toulouse, 15/11/11

**Pierre COHEN  
Président de la CUGT  
6 rue René Leduc  
BP 35821  
31505 Toulouse Cedex 5**

*Copie à Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées  
Copie à Arlette SYLVESTRE, Présidente de la Commission Bases de Loisirs, Culture, Sports de la CUGT  
Copie à Dominique SALOMON, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine du Conseil Régional Midi-Pyrénées*

Monsieur Le Président,

Ce matin, la vente aux enchères du matériel de l'ARDT n'a pas eu lieu. Beaucoup étaient venus pour voir et/ou acheter, certains de très loin. Se trouvaient là des prestataires privés, des collectivités territoriales, des associations, des professionnels techniques et artistiques.

Mais la mise aux enchères du panneau signalant l'entrée de l'ARDT, action symbolique qui aura duré plus de deux heures, a bouleversé le programme. Elle a permis une salutaire prise de conscience collective : ce parc de matériel technique mutualisé va cruellement manquer !

Pourtant, votre communiqué de presse du 27 juin 2011 disait votre attachement au maintien d'un service public de prêt de matériel scénique. Pourtant, vous vous étiez engagé à recevoir le Comité de maintien début septembre.

Nous ne comprenons donc pas qu'aucun acte n'ait suivi, et rien ne nous montre que ce gâchis permette de dégager la moindre perspective d'avenir, chez aucun des partenaires concernés.

Alors que 50% du chiffre d'affaire concernait des prestations pour des structures installées sur le territoire du Grand Toulouse, quelles mesures d'urgence comptez-vous mettre en place pour les soutenir dorénavant ?

Face à la gravité de la situation, nous comptons sur votre clairvoyance et vous demandons de bien vouloir nous recevoir d'ici la fin de cette semaine.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations citoyennes.

Signataires: Comité de maintien de l'ARDT - COUAC - CGT Spectacle – Sud Culture  
Coordination intermittents et précaires MP – Synavi MP